Laboratoire de droit d
et nouvelles tec

COLLOQUE TRAVAIL DES GENS DE THÉÂTRE

La Faculté de Droit et Science politique de l'UVSQ organise ce colloque avec le soutien des deux laboratoires Dante et VIP, sous la direction scientifique de Benoît Lopez, Maître de conférences, et de Franck Monnier, Doyen de la Faculté de Droit et Science politique.

Matinée sous la présidence de M. le Doyen Franck Monnier



Table 1 : 9h45
“La représentation dramaturgique du travail à travers l’exemple des professions de valets et d’ouvriers”
Emmanuelle Saulnier-Cassia, Professeure
UVSQ-Université Paris-Saclay

“La représentation des métiers sur la scène lyrique”
Pedro-Octavio Diaz, dramaturge et directeur artistique du festival ImmersionZ



Table 2 : 10h45
“La notoriété en droit du travail”
Benoît Lopez, Maître de conférences à l’ UVSQ-Université Paris-Saclay
“La protection des gens de théâtre par les normes de l’OIT”
Camille Percher, Maître de conférences à l’Université Lyon II, IETL
“Le droit de la santé au travail des gens de théâtre”
Franck Héas, Professeur à Nantes Université

Après-midi sous la présidence de Benoît Lopez, Maître de conférences à l’UVSQ-Université Paris-Saclay

Table 3 : 14h
“L’histoire du régime des pensions à l’Opéra de Paris”
Franck Monnier, Doyen, Maître de conférences à l’UVSQ-Université Paris-Saclay
“Démocratisation, régionalisation et création. La contractualisation des missions des centres dramatiques nationaux”
Benjamin Lloret Docteur en droit, Directeur de cabinet adjoint, Mairie d’Aubervilliers
“La valse des catégories juridiques à la mesure de la créativité des chorégraphes”
Anaïs Szkopinski, Maître de conférences, UVSQ-Université Paris-Saclay

Table 4 : 15h30
“Salariat ou indépendance : la dramaturgie entre deux fauteuils”
Guillaume Cot, Maître de conférences, Université de Montpellier
“La condition juridique des comédiens en France dans la doctrine canonique de l’ Epoque moderne (XVIe-XVIIIe siècle)”
Nicolas Kermabon, Professeur à l’Université des Antilles
“Entre professionnalisation par l’accession au régime d’assurance chômage et confusion des status employé et employeur”
Xavier Schmitt, Juriste Artcena

Mot de clôture : 17h

Suivi par un cocktail de clôture

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Contact : elodie.creteau-albert@uvsq.fr

En savoir +

> Laboratoire de droit des affaires et nouvelles technologies (DANTE)

> Faculté de Droit et Science politique (DSP)